SECTEUR 1. **RUE NOËL LE CORRE**



Superficie :		0,31 hectare	
Répartition :			
100%	**Habitat**	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		13 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		4	
Nombre de logements sociaux (min) :		0	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	

Au nord du bourg, le site est retenu pour poursuivre le développement du lotissement communal.

À ce titre, un axe central doit être réalisé pour relier la rue des Lilas et la rue de Poul Pilliou.

L'alignement des faitages, sur un axe est-ouest, doit être respecté.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur.